



LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

BIODIVERSITÉ ET CHANGEMENT CLIMATIQUE : QUELLES INTERACTIONS ?

PETIT DÉJEUNER DÉCIDEURS-
CHERCHEURS – IPR
26 MAI 2026

seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT



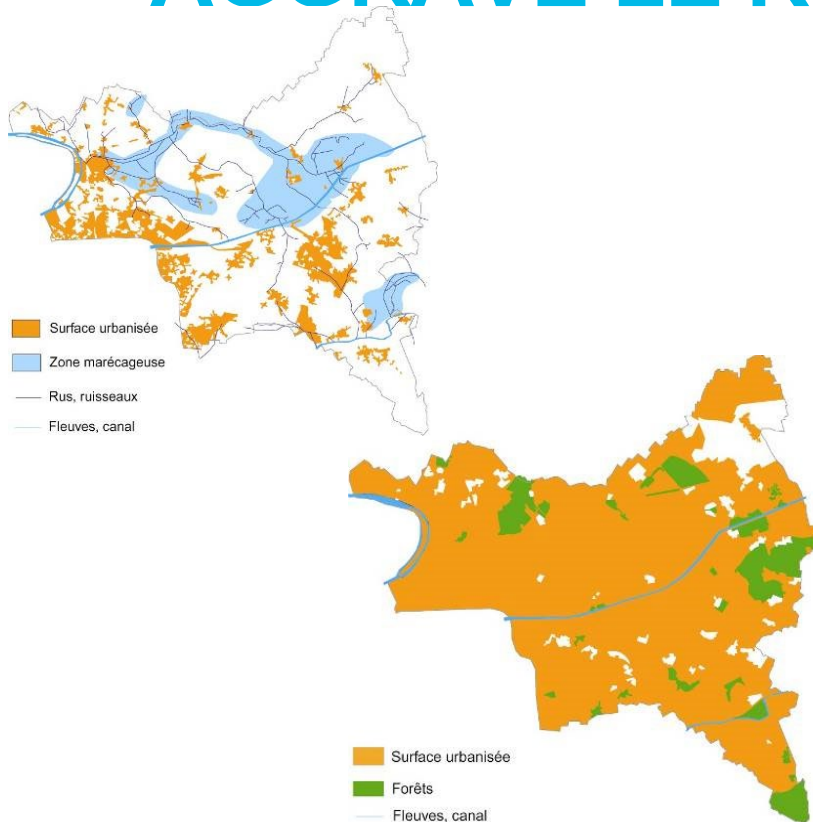
LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

1 / L'EAU DANS LA VILLE EN SEINE- SAINT-DENIS, UNE LONGUE HISTOIRE

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



1.1 / UNE URBANISATION QUI AGGRAVE LE RISQUE INONDATION





LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

1.2 / DES PREMIERES REPONSES

// DES BASSINS D'ORAGES



// GESTION AUTOMATISEE



seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

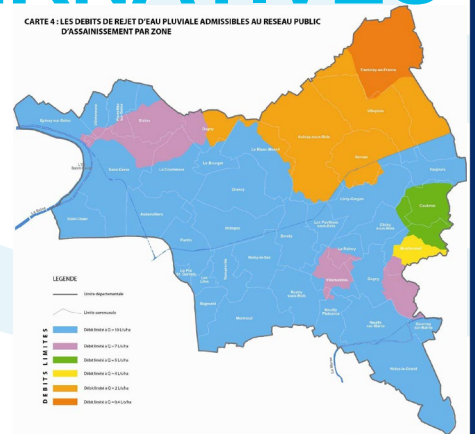


LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

1.3 / LES TECHNIQUES ALTERNATIVES

// CA A PERMIS DE FAIRE CES AMENAGEMENTS...



// MAIS AUSSI CELA...





1.4 / UNE OPPORTUNITE POUR LE TERRITOIRE ?

// BIODIVERSITE

Présence de l'eau

- Eau = ressource : soutien aux stratégies de végétalisation
- Eau = milieu : Diversification des milieux urbains par l'introduction de l'eau : zones humides, plans d'eau, cours d'eau, fossé/noue

// CHANGEMENT CLIMATIQUE

Essentiellement dans le champ de l'adaptation

La gestion intégrée des eaux pluviales :

- Eau disponible pour rafraichir les milieux urbains :
 - Evapotranspiration
 - Irrigation des strates hautes (ombrage)
- Forme urbaine créant des espaces plus ouverts, moins propices au phénomène d'îlot de chaleur urbain

Du soucis de pérennité à la valorisation des espaces urbains

- **Ces aménagement valorisent l'eau dans la ville: on passe de l'eau pluviale comme contrainte à l'eau de pluie comme élément de valorisation de la ville.**
 - > Rendre lisible la présence de l'eau d'un territoire et de la ville
 - > L'eau qui donne du sens à l'espace urbain et au paysage
- **Ce mode de gestion créé également de nouvelles opportunités**
 - > Création d'une trame urbaine et bleue en développant un maillage à différentes échelles
 - Cohérence territoriale
 - Biodiversité
 - > Une gestion à ciel ouvert et gravitaire permet de « retrouver » un cycle urbain de l'eau
 - Infiltration
 - Ruissellement
 - Evaporation
 - ...
 - > Réutilisation des EP
 - usages courants: arrosage, sanitaires...
 - pour de nouveaux usages: lutte contre les îlots de chaleur par exemple.

Du soucis de pérennité à la valorisation des espaces urbains

- **Ces aménagement valorisent l'eau dans la ville: on passe de l'eau pluviale comme contrainte à l'eau de pluie comme élément de valorisation de la ville.**
 - > Rendre lisible la présence de l'eau d'un territoire et de la ville
 - > L'eau qui donne du sens à l'espace urbain et au paysage
- **Ce mode de gestion créé également de nouvelles opportunités**
 - > Création d'une trame urbaine et bleue en développant un maillage à différentes échelles
 - Cohérence territoriale
 - Biodiversité
 - > Une gestion à ciel ouvert et gravitaire permet de « retrouver » un cycle urbain de l'eau
 - Infiltration
 - Ruissellement
 - Evaporation
 - ...
 - > Réutilisation des EP
 - usages courants: arrosage, sanitaires...
 - pour de nouveaux usages: lutte contre les îlots de chaleur par exemple.

Colloque « Quelle nature en ville? » – 5 juin 2014 – Ronan QUILLIEN



1.5 / LES LIMITES

// UNE ACTION DEPARTEMENTALE VOLONTARISTE RECONNUE MAIS FREINEE

Par une difficulté à faire reconnaître la gestion de l'eau comme une plus-value pour les projets : **l'eau est une contrainte** pour les porteurs de projets et non un atout.

Par des **documents directeurs qui renforcent l'idée qu'il s'agit d'une question technique/d'ingénierie** et non d'un élément d'aménagement : règlement d'assainissement, zonage pluvial...

L'expertise est « **dans les mains** » des **services techniques d'assainissement** et n'est pas pris en charge par les services d'aménagement des collectivités. **Les politiques publiques concernées sont en silos.**

// DES ENJEUX

Une mise à l'agenda politique des enjeux liés à l'eau, en particulier sur les **risques** : sécheresses, inondations...

Une **demande sociale pour de nouveaux usages** : rafraîchissement, baignade, espaces de nature... qui doit être accompagnée, au-delà de la seule mise en œuvre des infrastructures dédiées.

L'importance grandissante de la prise en compte de la « **justice environnementale** », particulièrement prégnante sur notre territoire.



LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

2 / UNE NOUVELLE PAGE, « LA SEINE-SAINT-DENIS, TERRITOIRE D'EAU »

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



2.1 / UNE NOUVELLE APPROCHE

// CONSIDERER L'EAU VISIBLE DANS TOUTES SES DIMENSIONS

...pour construire une **politique spécifique** de l'eau, composante essentielle du territoire.

L'action publique dans le domaine de l'eau ne doit pas se résumer à la seule question d'intendance des **politiques d'aménagement**, mais peut constituer un **levier de l'essor du territoire**, un marqueur d'identité :

- Les **trames bleues** comme outil de décloisonnement urbain
- Le paysage lié à l'eau pour améliorer le **cadre de vie**
- La ressource en eau comme support de **transition**
- ...

// ET INVESTIR LE TERRITOIRE ET SES HABITANT·E·S

Pour susciter et accompagner la **demande sociale** en termes d'usages et de cadre de vie.

Pour amener le **changement de regard** porté sur l'eau, trop souvent vue comme porteuse de risques et de nuisances.



2.1 / UNE NOUVELLE APPROCHE

SEINE-SAINT-DENIS, TERRITOIRE D'EAU

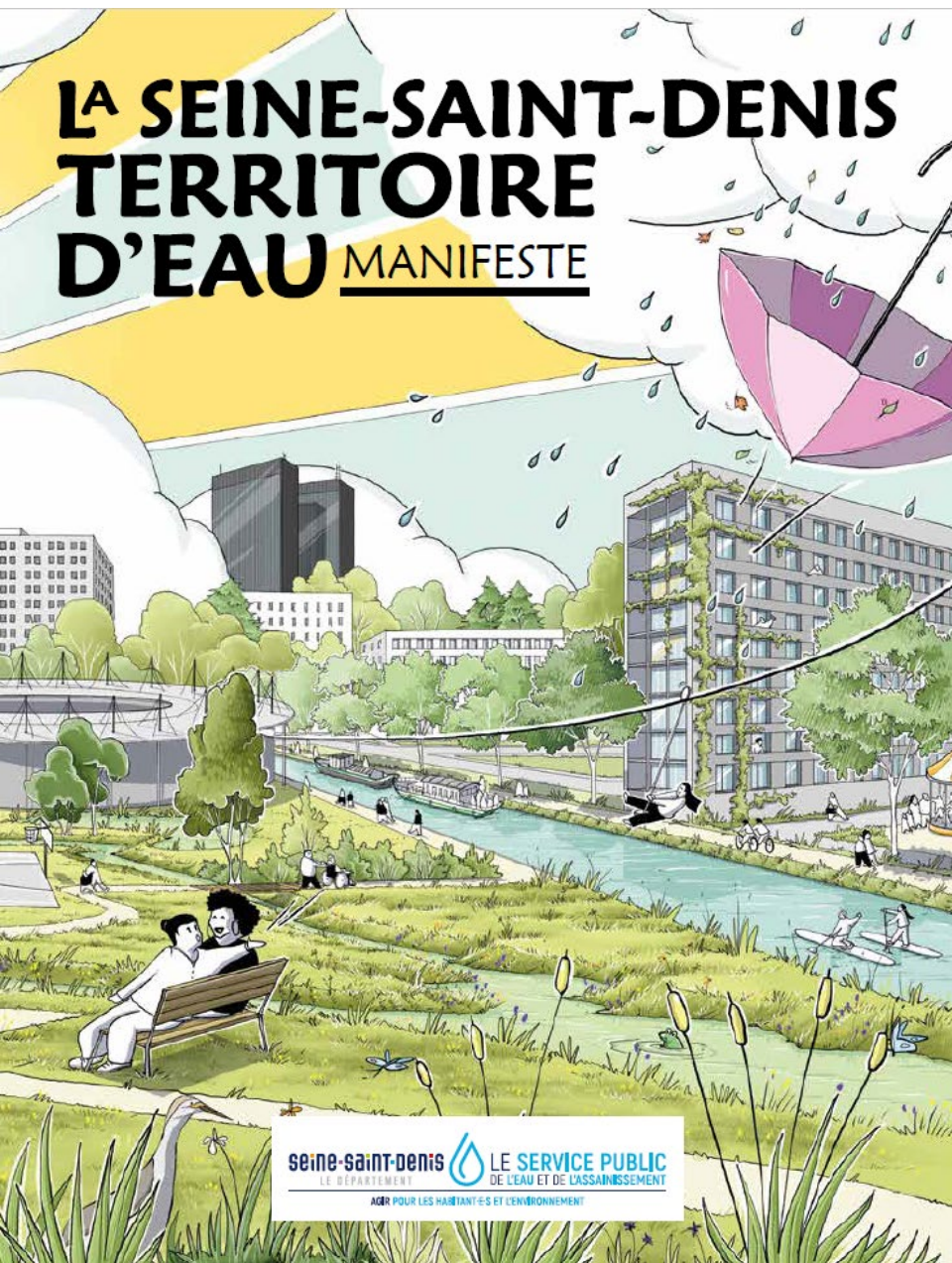
MANIFESTE

- Document politique fondateur
- Rappel des enjeux
 - Enoncé de nouvelles ambitions pour le territoire
 - Engagements du Département

PLAN D' ACTIONS

- Une logique générale
- Le Département meneur et coordonnateur
 - Une dimension partenariale assumée
- Un large répertoire d'actions
- des actions historiques renouvelées
 - 4 outils nouveaux

LA SEINE-SAINT-DENIS TERRITOIRE D'EAU MANIFESTE



seine-saint-denis  LE SERVICE PUBLIC
LE DÉPARTEMENT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANT·ES ET L'ENVIRONNEMENT

SOMMAIRE

- | | |
|-----------|--|
| 05 | Avant-propos |
| 07 | Proposer aux habitant·es
une ville singulière |
| 09 | Changer notre regard
sur l'eau (de pluie) en ville |
| 11 | Soutenir les transitions
du territoire |
| 13 | Inspirer avec l'eau
de nouvelles propositions
culturelles, artistiques
ou entrepreneuriales |
| 14 | La Seine-Saint-Denis
s'engage |



PLAN D'ACTION DU MANIFESTE

LA SEINE-SAINT-DENIS TERRITOIRE D'EAU



LA LOGIQUE GÉNÉRALE DU PLAN D' ACTIONS

LE MANIFESTE 4 AMBITIONS POLITIQUES



LE PLAN D' ACTIONS

DES ACTIONS HISTORIQUES RENOUVELÉES



À l'échelle de la
stratégie territoriale
pour accompagner la planification

À l'échelle de
l'intervention opérationnelle
en interaction avec les demandes
sociales et leurs évolutions

4 OUTILS PARTENARIAUX ET TRANSVERSAUX



OUTIL 1 / Le Livret pour l'Eau

**OUTIL 2 / Les cartes
du Territoire d'Eau**

**OUTIL 3 / Le programme
d'études partenarial**

**OUTIL 4 / Des espaces
pour une culture partagée**



2.2 / LA DOCTRINE TECHNIQUE

// OBJECTIFS

Être un référentiel technique sur lequel on peut s'appuyer

Opérationnaliser le Manifeste

- Traduire les ambitions du Manifeste en grands **thèmes d'aménagement appréhendables pour les projets** (Eau – Biodiversité - Changement Climatique - Pratiques), **d'importance égale !**
- Décliner les thèmes en **principes d'aménagement concrets**
- Proposer **une méthode** en plusieurs étapes dans le processus de conception



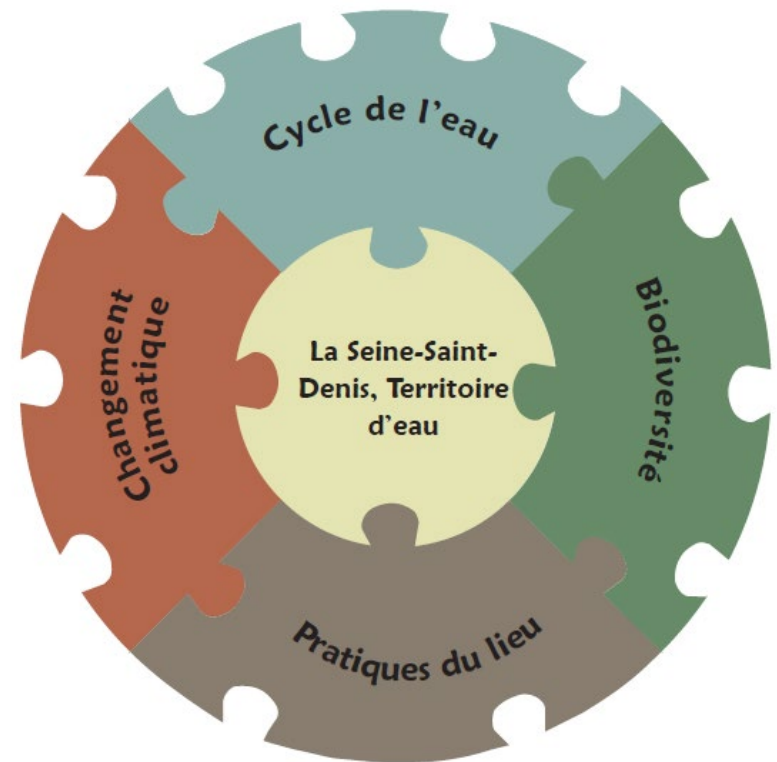


2.2 / LA DOCTRINE TECHNIQUE

// PRÉAMBULE « SUIVEZ LE GUIDE »

4 thématiques et une méthode en 4 points

- Etape 1 : Où suis-je ? (DIAGNOSTIC)
- Etape 2 : Quelles ambitions pour mon projet ? (PROGRAMMATION)
- Etape 3 : Quels principes d'aménagement je retiens ? (PROJET)
- Etape 4 : Quelles études et missions de conception mener ? (MOYENS)





2.3 / LE DIAGNOSTIC

// BIODIVERSITE

- Quel **type de végétation** est présente sur ma parcelle (**milieux secs, milieux humides, friches...**) ? Et **quelles strates végétales** (arborée, arbustive, herbacée) ?
- Quelles sont les caractéristiques des sols en place sur ma parcelle (composition chimique, géologique) ? Quelles sont les épaisseurs des différents horizons ?
- Des **zones ou milieux humides** sont-ils localisés sur ma parcelle ?
- ...

// EVOLUTIONS CLIMATIQUES

- Des résurgences de nappe (**eau claire apparaissant par le sol**) ont-elles été observées ?
- Le terrain est-il dans un milieu urbain très imperméabilisé ou au contraire à **proximité d'espaces végétalisés** ?
- ...



LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

Les principes d'aménagement par thèmes

1

CYCLE DE L'EAU

- Principe 1 Conserver et régénérer les chemins d'eau dans le programme d'aménagement pour une gestion gravitaire adaptée au relief du site
- Principe 2 Maximiser les surfaces de pleine terre et régénérer les sols
- Principe 3 Privilégier une gestion diffuse de la pluie à toutes les échelles
- Principe 4 Infiltrer et stocker les eaux pluviales dans des espaces paysagers

2

BIODIVERSITÉ

- Principe 1 (A)ménager des supports de biodiversité par la gestion de l'eau
- Principe 2 Redonner de la place aux cours d'eau
- Principe 3 Valoriser ou créer des milieux humides

3

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Principe 1 Créer des espaces de fraîcheur
- Principe 2 Anticiper le passage des pluies extrêmes de l'amont vers l'aval
- Principe 3 Valoriser sobrement des ressources alternatives à l'eau potable

4

PRATIQUES DU LIEU

- Principe 1 Valoriser l'eau par des formes urbaines et architecturales ancrées dans le patrimoine et les pratiques locales
- Principe 2 Favoriser des points de contacts visuels ou physiques avec l'eau



LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

Les principes d'aménagement par thèmes

1

CYCLE DE L'EAU

- Principe 1 Conserver et régénérer les chemins d'eau dans le programme d'aménagement pour une gestion gravitaire adaptée au relief du site
- Principe 2 Maximiser les surfaces de pleine terre et régénérer les sols
- Principe 3 Privilégier une gestion diffuse de la pluie à toutes les échelles
- Principe 4 Infiltrer et stocker les eaux pluviales dans des espaces paysagers

2

BIODIVERSITÉ

- Principe 1 (A)ménager des supports de biodiversité par la gestion de l'eau
- Principe 2 Redonner de la place aux cours d'eau
- Principe 3 Valoriser ou créer des milieux humides

3

CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Principe 1 Créer des espaces de fraîcheur
- Principe 2 Anticiper le passage des pluies extrêmes de l'amont vers l'aval
- Principe 3 Valoriser sobrement des ressources alternatives à l'eau potable

4

PRATIQUES DU LIEU

- Principe 1 Valoriser l'eau par des formes urbaines et architecturales ancrées dans le patrimoine et les pratiques locales
- Principe 2 Favoriser des points de contacts visuels ou physiques avec l'eau



LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT
AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

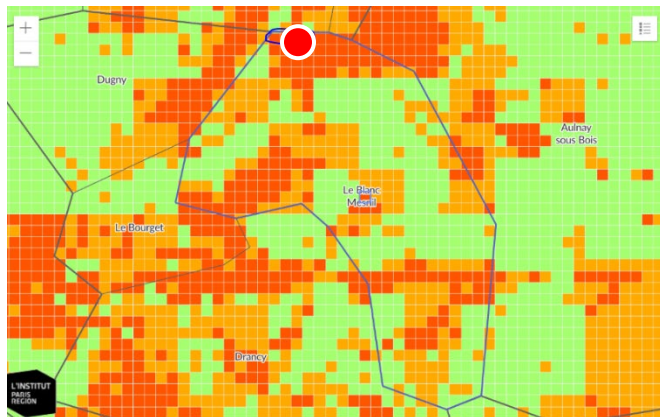
3 / L'EXEMPLE DU SITE DES BASSINS DU PONT-YBLON



3.2 / CONTEXTE ET ENJEUX

// UNE URBANISATION INTENSE

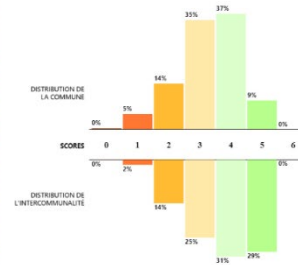
- Une zone enclavée : coupures autoroutières ; aéroport du Bourget ; zones d'activités
- Circulation difficile
- Une zone fortement imperméabilisée et carencée en espaces verts
- Densification plus récente de la fonction résidentielle



DISTRIBUTION DES SCORES SUR LE TERRITOIRE
Commune de Le Blanc-Mesnil (Paris Terres d'Envol (T7))

Le graphique ci-dessous indique le pourcentage du territoire, communal et intercommunal, concerné par les différents scores.

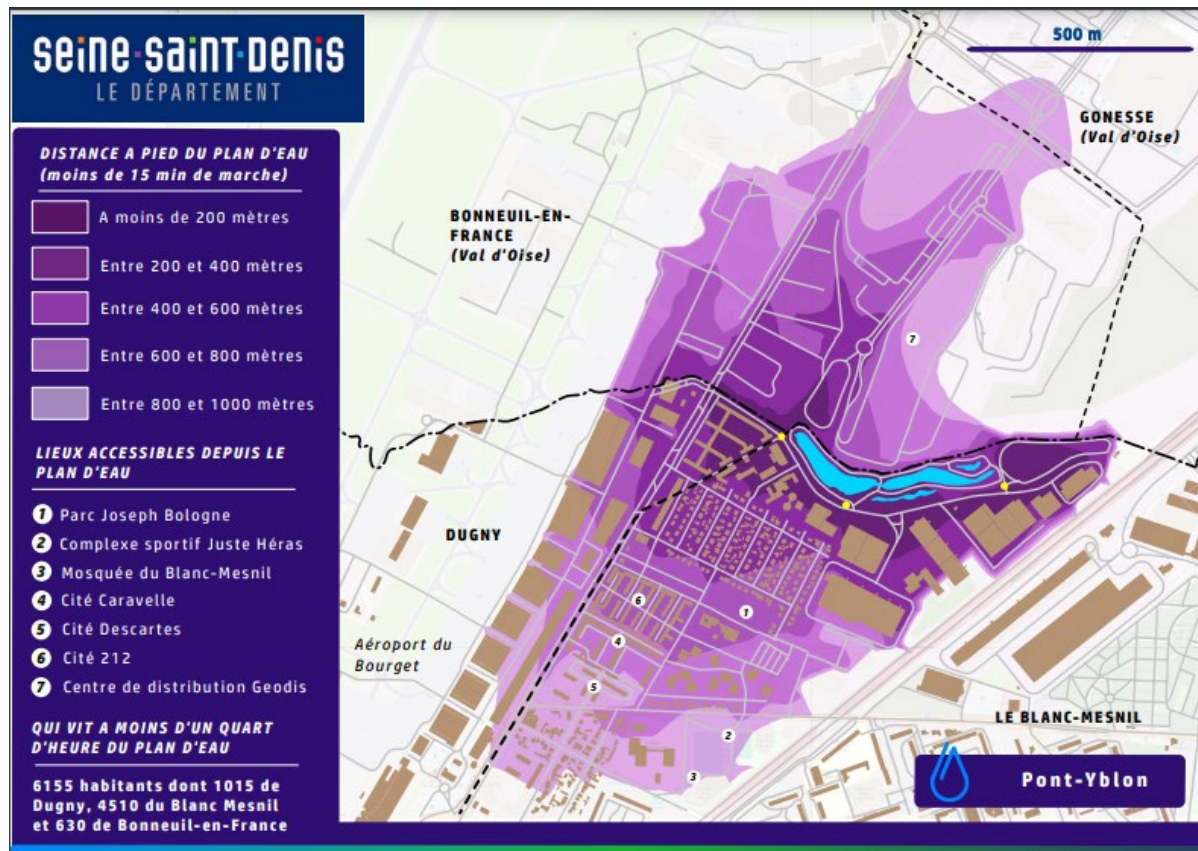
Plus le score est faible, plus la maille présente un enjeu de renaturation fort.





3.2 / CONTEXTE ET ENJEUX

// UNE ZONE MOINS FAVORISÉE SUR LE PLAN SOCIO-ÉCONOMIQUE





LE SERVICE PUBLIC 
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

3.2 / CONTEXTE ET ENJEUX

// DES USAGES INSTALLÉS MAIS INTERDITS





3.2 / CONTEXTE ET ENJEUX

// POSITIONNEMENT DE LA DEA93

- **Maintien de la fonctionnalité hydraulique** du bassin
- Création d'un **nouvel espace public** répondant aux attentes des usagers et usagères actuel.les et potentiel.les : sport, ressourcement, espace de fraîcheur...
- Mise en place de mesures, échelonnées dans le temps, pour le **renforcement de la biodiversité**





3.3 / ETUDES

// ETUDES TECHNIQUES

- Evaluation des sensibilités écologiques (Ecoter)
- Etude parcellaire (SGDS)
- Etude topographique (ATGT)
- Diagnostic spécialisé pour plans d'eau peu profonds (analyse des pressions sur qualité de l'eau et préconisations) (Aquabio)



// DIAGNOSTIC D'USAGES ET CONCERTATION

- Observations in situ
- Entretiens qualitatifs
- Questionnaire en ligne (100 répondant·e·s)
- Concertation des partenaires (Mairies Blanc Mesnil et Dugny, EPT, SIAH, SAGE, Syndic copropriété, AESN)





3.4 / PROPOSITIONS D'AMENAGEMENT

// RENFORCER LA BIODIVERSITÉ

- Retrait des déchets aux abords et dans les bassins
- Limitation de l'expansion de la renouée du Japon
- Débitumage et désimperméabilisation
- Végétalisation globale du site
- Modification des clôtures existantes pour permettre leur perméabilité
- Remodelage d'une berge pour l'extension de la roselière
- Délimitation d'une zone de quiétude
- Création d'un îlot de nidification sur le plus grand plan d'eau

// USAGES

- Accroître l'inclusivité du site
- Créer un espace de ressourcement
- Offrir des points de vue et des lieux de rapprochement vers l'eau
- Intégrer du mobilier urbain
- Communiquer et informer sur les fonctions et aménagement du site

Bienvenue sur le site départemental des bassins du **Pont-Yblon**

- Des bassins de rétention des eaux pour vous protéger des inondations
- Une flore et une faune préservées
 - Un îlot de fraîcheur en ville
- Un espace paisible, végétalisé et aménagé pour votre bien-être



Cet espace vert a été réalisé avec le concours financier de Ile-de-France Nature



3.5 / FINANCEMENT

// BUDGET TOTAL

- Etudes : 100 k€ (investigations divers) + conception en régie
- Travaux : ~ 1M€

// SUBVENTION PLAN VERT

- 287 000 € (travaux)
- La création et l'ouverture au public de nouveaux espaces verts et de nature : ceux-ci permettant la création, la renaturation ou la restauration écologique d'espaces **préalablement privés** et/ou inaccessibles
- Majoration dans le cadre de commune carencée



3.6 / EVALUER A POSTERIORI

// SUIVI ECOLOGIQUE

- Suivi écologique des différents milieux (zone de quiétude, radeau...)
- Suivi de la qualité des bassins (eau et berges)

// SUIVI DES USAGES

- Suivi et analyse des remontées des usager·es (Allo Usagers)
- Stage en cours d'Axelle Renou, M1 d'anthropologie – Parcours Sociétés et biodiversité du MNHN : caractérisation des usages et analyse critique vis-à-vis des objectifs du projet.
- Renouvellement des actions avec le Collège René Descartes (CAUE93)

● Mâle ● Femelle PONT-YBLON Observation du Blongios-Nain (espèce NATURA 2000)
28-07-2025





LE SERVICE PUBLIC
DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

AGIR POUR LES HABITANTS ET L'ENVIRONNEMENT

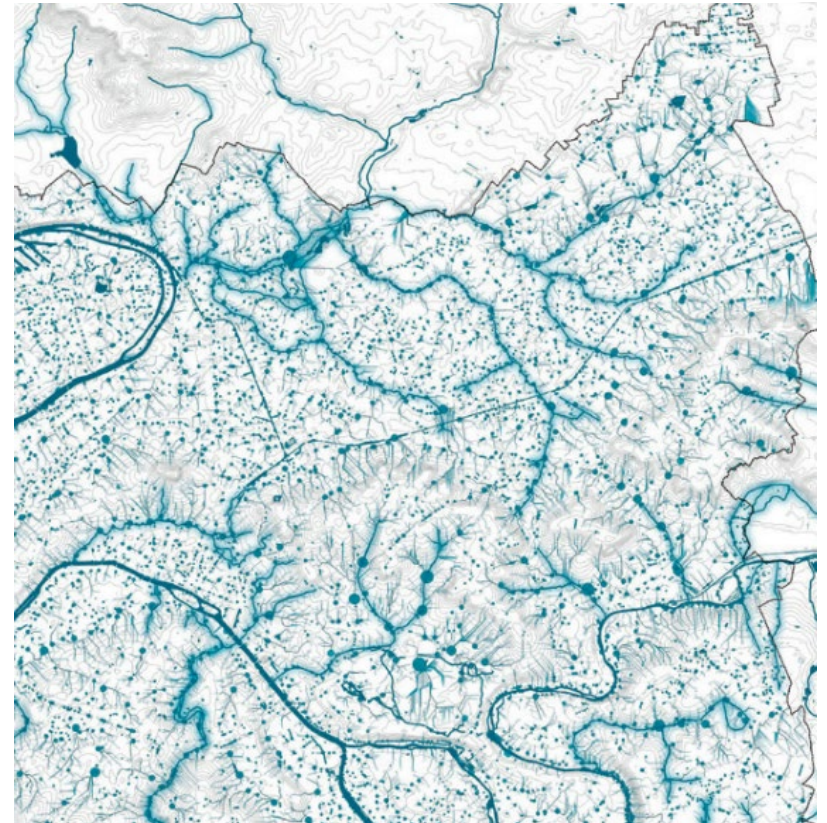
// CONCLUSION

// S'APPUYER SUR LE TERRITOIRE D'EAU

- Développer les îlots de fraîcheur ou des supports de biodiversité, ça peut être de « simplement » **rendre accessible ce qui existe déjà !**
- On pense le plus souvent aux espaces naturels pour renforcer/développer la biodiversité et créer des espaces de fraîcheur
- Il y a aussi des espaces préexistants et urbains
- Une carte du patrimoine lié à l'eau disponible sur <https://geo.seinesaintdenis.fr/>

apur

RIVIÈRES URBAINES ET EAUX DU GRAND PARIS



seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT